

Publié dans Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques 42, 20-46, 1982,
source qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

BOUILLIR OU PÉRIR

Compréhension et démarche de compréhension

par Michel CHAROLLES, Besançon

Dans son article sur "l'explication en mathématiques", (Revue Européenne des Sciences Sociales, no 56, pp. 115-153, Genève, Droz, 1981) Denis Miéville, arguant du fait que "savoir et découverte ne sont pas synonymes", oppose l'explication, comme "expression d'une forme statique (...), d'un savoir établi", à la démarche explicative qui manifeste "une connaissance en élaboration", "une forme dynamique" et "constructive" (pp. 124-125). Pour ce qui regarde la compréhension des énoncés en langage naturel, je crois que l'on a intérêt aussi à distinguer comprendre et chercher à comprendre et à opposer la compréhension en tant qu'état, en tant que résultat, à la démarche de compréhension conçue comme un processus, comme un développement visant à atteindre l'état de compréhension.

Maintenant, je "définirais" volontiers l'état de compréhension de la façon suivante (pour un exposé plus détaillé et plus argumenté de cette "définition" cf. ma contribution dans "Revue Européenne des Sciences Sociales", op.cit., pp. 153-171 et "Cahiers du Crelef" no 13 cité ci-après:

comprendre un énoncé en langage naturel (appartenant à sa langue maternelle) c'est disposer d'une explication justifiant suffisamment qu'un locuteur l'ait produit dans les termes où il l'a produit et dans la situation où il l'a produit.

Ou encore pour employer une terminologie inspirée par H.P. Grice:

comprendre un énoncé en langage naturel c'est être en mesure d'associer à cet énoncé une intention de signification acceptable relativement aux termes de l'énoncé et aux conditions dans lesquelles il est communiqué.

Qui revient à peu près au même lorsque l'on entend par "intention de signification acceptable" une intention qui explique de façon suffisante aux yeux d'un récepteur que tel énoncé, ayant telle configuration, ait été produit dans telle situation par tel émetteur.

Voilà qui ne convient peut-être pas pour tous les cas où nous comprenons du langage mais marche à peu près pour certains. Ainsi,

supposons par exemple qu'une personne de votre connaissance vous demande:

"Est-ce que tu aurais une cigarette par hasard?"

vous comprenez que ses propos signifient:

"Pourrais-tu m'offrir une cigarette?"

et manifestent donc son intention d'obtenir de vous une cigarette. Cette intention est en définitive pour vous tout ce que ça veut dire: elle explique suffisamment à vos yeux que cette personne vous ait dit proprement ce qu'elle vous a dit, et qui vous paraît précisément convenir pour signifier une intention de cette sorte. Ce qui vous a en effet été littéralement dit à savoir (en théorie) une simple demande d'information concernant le fait que vous ayez ou non "par hasard" une cigarette ne signifie pas absolument "pourrais-tu me donner une cigarette". Ce qui a effectivement été dit à votre intention ne signifie cela qu'une fois tout bien considéré par vous, et c'est précisément ce "tout bien considéré par vous" qui constitue (en théorie) votre démarche de compréhension (démarche dont on voit tout de suite qu'elle peut éventuellement ne présenter aucun caractère problématique). J'essaierai tout à l'heure, à partir d'un cas plus difficile (et donc plus intéressant), de dégager en quoi cette démarche peut consister et quelles opérations on est amené à considérer qu'elle implique. Mais avant d'en arriver là, je voudrais encore apporter quelques précisions indispensables me semble-t-il, à la compréhension de ma propre démarche.

Une remarque de vocabulaire d'abord. Dans mon espèce de définition de tout à l'heure: "comprendre un énoncé c'est disposer d'une explication justifiant suffisamment qu'un locuteur l'ait produit dans les termes et dans la situation où il l'a produit", la formule: "explication justifiant suffisamment que" est volontairement roublarde.

Je note cela parce que M.-J. Borel dans "Raisons et explication" (Revue Européenne des Sciences Sociales, op.cit., pp. 37-69) avance en s'appuyant sur l'article que O. Ducrot a consacré à "car, parce que, puisque" (Revue Romane, 1975, pp. 248-280) toute une série d'arguments montrant que la langue marque différemment l'explication d'un dire et l'explication d'un fait, d'un état ou d'un devenir. M.-J. Borel propose de parler de justification dans le premier cas et d'explication dans le se-

cond, distinction reprise par J.-B. Grize dans son introduction au numéro 56 de la Revue Européenne des Sciences Sociales. Je ne disconviens pas qu'une telle distinction soit fondée, encore que, à propos de certains exemples évoqués par M.-J. Borel, il m'a semblé que le partage entre justification et explication n'était pas toujours évident. De toutes façons étant donné que, pour ma part, je défends (cf. en particulier "Comprendre et expliquer") que comprendre un énoncé c'est, en autres choses, avoir accès au pourquoi de l'événement (du fait) que constitue son énonciation, j'ai tenu malgré tout à garder le terme explication pour bien marquer cette orientation tout en faisant écho, au travers du participe présent ("explication justifiant que"...), au distinguo proposé par M.-J. Borel. Cette discussion mériterait d'être reprise notamment à partir de ce qu'écrit A. Lecomte dans le Cahier no 38 du Centre de Recherches sémiologiques ("Entre justifier et expliquer, dire et ce qu'on veut dire", pp. 35-68). A. Lecomte oppose explication et justification selon que le "je" qui se livre à ce type d'activité se met en position d'agent ou de témoin; or précisément, si toute démarche de compréhension implique bien, comme je le crois, la recherche d'un "pourquoi c'est dit", cette recherche amène forcément le sujet qui l'accomplit à se mettre en position de témoin face à l'énoncé à comprendre (cet énoncé étant pour lui un donné sur lequel il n'a pas prise - cf. ci-après). Vue sous cet angle, la démarche de compréhension relèverait donc typiquement du genre explicatif. Où l'affaire se complique cependant, c'est que l'activité de compréhension amène aussi (et nécessairement) le sujet qui s'y livre à s'impliquer en tant qu'agent du processus de traitement en quoi consiste justement l'activité de compréhension!

La compréhension, conçue ainsi que je l'ai dit, est une forme d'auto-explication. Comprend un énoncé celui qui a en tête une réponse à la question "pourquoi Untel dit-il ce qu'il dit dans les termes où il le dit, là où il le dit?" Comprend un énoncé celui qui s'explique que quelqu'un le dise (dans les termes et dans la situation où il le dit) et cela à la suite:

- soit d'une démarche proprement auto-explicative: quelqu'un me dit quelque chose, je recherche ce que ça veut dire, je trouve une intention qui explique suffisamment à mes yeux que ce quelqu'un ait dit ce

qu'il a dit, je comprends que cette intention est ce qu'il a voulu dire;

- soit d'un mouvement d'adhésion à une démarche explicative développée par autrui: quelqu'un me dit quelque chose, m'explique ce que cela veut dire, m'expose l'intention de signification qu'il attribue à ses propos, j'accepte cette explication, je la fais mienne et conviens que ce qu'il m'a dit veut dire ce qu'il vient de m'expliquer.

L'énoncé à comprendre se caractérise d'ailleurs, comme le fait remarquer J.-B. Grize à propos du fait à expliquer (Introduction, op.cit., p. 9):

- par son incontestabilité: l'énoncé à comprendre est un donné dont l'existence ne peut être remise en cause par celui qui le comprend. Au départ de la démarche de compréhension il y a d'abord ce constat que quelqu'un dit quelque chose comme il le dit, là où il le dit;

- par son caractère incomplet, par l'insatisfaction cognitive qu'il procure.

De même que pour expliquer, n'entreprend de faire l'effort de comprendre un énoncé qu'il comprend difficilement ou pas du tout que celui qui s'autorise à le faire parce que, comme dit J.-B. Grize "il se reconnaît les compétences cognitives voulues". Et qui en tirera éventuellement argument, s'il estime avoir réussi, pour accroître l'idée qu'il a de son propre capital d'autorité!

Une remarque au sujet du caractère incomplet de l'énoncé à comprendre. La plupart du temps nous comprenons sans difficultés ce que l'on nous dit (cf. mon "t'as pas une cigarette" de tout à l'heure). Ce type de compréhension qui tranche d'avec les cas plus problématiques a un caractère quasi automatique: le sujet qui comprend sans difficultés n'éprouve pas que ce qu'on lui dit est incomplet, il n'a pas le sentiment de faire quoi que ce soit pour comprendre, ni même d'ailleurs le sentiment de comprendre. A propos de l'explication il me semble que l'on peut, de la même manière, opposer l'explication laborieuse qui suppose une démarche de découverte et l'explication immédiate qui n'implique pas, apparemment, de la part du sujet, une véritable activité de recherche. Ainsi je ne m'explique pas, à proprement parler, pourquoi cette boule de billard se déplace après qu'une autre l'ait heurtée. Je sais que c'est parce que l'autre l'a poussée, j'ai déjà connaissance de cette raison qui me con-

vient, j'en dispose comme d'un acquis, ce que l'on verrait bien au demeurant si l'on voulait me montrer que cette raison n'est pas la bonne. Comme pour l'explication toute faite on peut supposer que la compréhension immédiate est un comportement de routine: le sujet a une réponse déjà prête parce qu'il a antérieurement effectué la démarche y conduisant et parce qu'il a gardé en mémoire la solution retenue à ce moment là. En théorie on retrouverait donc toujours au départ de ce genre de performances un objet incomplet. Cela n'est évidemment qu'une hypothèse, dont on ne saurait d'ailleurs tirer la conclusion qu'il n'y a pas lieu d'étudier les formes routinières de compréhension et d'explication, car rien ne garantit à priori que le genre d'opérations qu'elles impliquent soient identiques à celles que l'on observe dans les cas plus laborieux (cf. à propos de cette question mon article "Sur la compréhension des énoncés en langage naturel", Cahiers du Crelef, no 13. Besançon, 1982).

Etudier l'explication "au travers" des discours explicatifs présente des avantages indéniables. Si l'on s'accorde pour considérer qu'un discours est explicatif dès lors qu'il prolonge (cf. J.-B. Grize, introduction, p. 11) une question explicite ou implicite en pourquoi, les discours existants qui satisfont à cette condition ne manquent pas. Le chercheur dispose donc d'objets d'étude tout faits et il n'a pas besoin de provoquer son matériau de travail. D'autant que, s'il est linguiste, il peut très bien considérer que sa compétence est limitée à ce domaine d'investigation et laisser en particulier au psychologue le soin d'étudier l'explication sous l'angle cognitif, génétique..., encore que, dans la réalité des pratiques, les choses soient rarement aussi claires. L'ennui, cependant, quand on travaille sur des discours explicatifs tout faits, c'est que ceux-ci n'offrent jamais une image indirecte et brouillée de la démarche explicative. Je m'explique. Supposons par exemple, qu'à la demande d'un hebdomadaire pour jeunes, j'entreprenne d'écrire un article dans le but d'expliquer pourquoi on trouve les mêmes espèces d'hippopotames en Afrique du Sud et à Madagascar (c'est un sujet attesté qui mène, si l'on s'y prend bien, jusqu'à la dérive des continents!) Avant de rédiger mon texte j'ai déjà en tête une solution à cette question et mon discours, sauf volonté particulière de le faire, ne va pas exposer la façon dont je m'y suis pris pour arriver à cette

réponse. De même, quel que soit mon texte, il ne donnera jamais d'informations sur la façon dont mes lecteurs vont s'y prendre, après m'avoir lu, ou en me lisant, pour s'expliquer le phénomène en question. Impossible donc de savoir à partir de mon seul texte quelle démarche explicative il va effectivement provoquer chez ceux qui le liront. Ce que révélera mon texte, par contre, c'est comment je crois qu'il faut expliquer cette question à des jeunes gens pour qu'ils adhèrent à mon explication. La démarche d'exposition que j'adopterai sera fonction des explications que je supposerai admises par mes lecteurs. Ainsi, par exemple, je m'attaquerai, à la solution du transport d'un couple d'hippopotames dans une embarcation, ou à la solution d'une traversée à la nage parce que je présumerai que ce sont celles auxquelles souscrivent spontanément mes lecteurs. La façon dont j'avancerai des objections, les raisons que je ferai valoir en faveur de mon explication seront déterminées par mon désir de convaincre. La démarche d'exposition que j'adopterai sera donc fonction de cette volonté. Or, cette volonté va conférer à mon discours un caractère argumentatif, voire polémique (en tout cas une dimension interactionnelle) propre à brouiller ce qui en lui tient du domaine ou du genre strictement explicatif et se caractérise, comme l'écrit M.-J. Borel "par une articulation spécifique des faits et des valeurs du "vrai" voire du "juste" par laquelle ce type de discours cherche à se faire reconnaître comme un discours des faits (...) et à éliminer la signification interactionnelle au profit de la signification cognitive" (p. 42). On voit donc les limites et les difficultés qui surgissent lorsque l'on entreprend d'étudier la démarche explicative en partant de discours tout faits répondant à une définition du genre explicatif posée préalablement.

On retrouve des difficultés du même ordre lorsque l'on s'intéresse à la compréhension. Quoique comprendre soit plutôt un effet de réception, on peut étudier la compréhension en partant de discours tout faits, sans aller, en particulier, interroger des témoins pour leur demander comment ils comprennent tel ou tel propos. Il arrive en effet très couramment que l'auteur d'un discours l'émaille d'instructions interprétatives (du genre de celles que l'on introduit à l'aide d'expressions comme "c'est-à-dire", "j'entends par là que", "ce qui signifie que"... cf. B. de Cornulier: "Le détachement du sens") ou de paraphrases explicatives (cf. J. Kohler-Chesny: "Expliquer et paraphraser") destinées,

en principe, à faciliter la compréhension de l'auditoire. On peut donc aborder l'étude de la compréhension en se fondant sur ces indices (ainsi d'ailleurs que sur leur absence) car ils sont révélateurs. Mais seulement, et c'est bien là l'ennui, ces marques ne révèlent jamais que l'idée qu'un locuteur se fait:

- de la façon dont les destinataires de son discours risquent de le comprendre,

- de la façon dont il estime, lui, que son discours doit être compris,

- de ce qu'il croit qu'il suffit d'expliquer pour que ceux à qui il s'adresse comprennent ses propos comme il l'entend.

Je ne nie pas qu'il soit intéressant de savoir comment un locuteur conçoit que son discours va être compris et surtout mal compris. Mais il faut bien se rendre compte que l'on n'arrive jamais de cette manière à saisir ce qu'un récepteur comprend effectivement dans un discours, ni comment il s'y prend pour comprendre ce qu'il comprend. Je ne dis pas qu'il y a un vice de fond dans ce genre de méthode, en particulier je ne suggère pas que préexisterait au langage une sorte de compréhension à l'état brut qui échapperait toujours au sémiologue ou au linguiste. Je ne propose donc pas de partir d'autre chose que du discours, ni bien entendu d'abandonner le genre d'études dont je viens de souligner les "limites". Simplement, je crois que l'on a avantage à multiplier les angles d'observation. Je pense, en particulier, qu'il peut aussi être intéressant de soumettre à des sujets des énoncés dont on a de fortes raisons de conjecturer qu'ils auront de la peine à les comprendre et de leur demander d'exposer ce qu'ils en comprennent et ce qu'ils font pour les comprendre comme ils les comprennent. Cette méthode amène encore à du discours, mais centré sur l'objet que l'on étudie, ce qui n'est pas négligeable. De plus, si l'on prend certaines précautions pour éviter de créer une situation de test ou de compétition, il est possible de réduire, dans les discours recueillis, la part d'argumentation, la part de ce qui est destinée à influencer celui qui interroge. Ces avantages ne vont pas, bien entendu, sans inconvénients. Rien ne garantit d'abord que le sujet interrogé va dire (être capable de dire) ce qu'il fait pour comprendre. Ensuite il est bien évident que les propos recueillis de cette manière ne révéleront jamais que ce que le sujet interrogé

croit qu'il comprend et que ce qu'il croit faire pour comprendre. Tout bien pesé ces inconvénients ne sont pas plus graves, je pense, que ceux que l'on rencontre lorsque l'on travaille sur des discours non provoqués dans le dessein d'observer comment les gens s'expliquent ou comprennent certains faits ou certains énoncés. Je ne vois donc pas pourquoi on s'interdirait de procéder de la manière que je préconise (qui a d'ailleurs aussi ses lettres de noblesse (cf. Piaget: Le langage et la pensée chez l'enfant. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1923), surtout si l'on se propose de recouper les observations obtenues ainsi avec d'autres recueillies autrement.

BOUILLIR OU PÉRIR

L'entretien qui suit a donc été réalisé dans le but d'observer comment il arrive que certains sujets s'y prennent pour comprendre un énoncé relativement problématique. Cet entretien porte en effet sur une inscription: "Bouillir ou périr" qui, lorsque je l'ai vue pour la première fois sur le mur où elle était, m'a paru susceptible de poser d'intéressants problèmes de compréhension, au moins pour les sujets qui ignoreraient, ou qui n'arriveraient pas à se remémorer, que "bouillir" en français signifie aussi: "distiller des fruits dans le but d'obtenir de l'alcool".

L'entretien qui suit réunit donc deux adolescentes C. (14 ans, entre en 3ème) et V. (12 ans, entre en 5ème). La situation est tout à fait classique dans ce genre de pratique: j'explique à C. et à V. que je m'intéresse à un sujet qui n'a aucun rapport avec leurs préoccupations du moment et je leur demande de "faire un effort pour me dire tout ce qu'elles penseront à propos de ce dont il va être question..., même si cela leur paraît sans rapport avec le sujet". Je précise qu'il n'y a pas de piège, que l'objectif n'est pas de dire des choses justes ou originales, mais d'essayer de "dire tout". Je précise avant de commencer que je vais prendre des notes.

Je raconte ensuite, qu'un jour, à Vesoul j'ai vu écrit en gros caractères noirs sur un mur, l'inscription "Bouillir ou périr". Rapide échange à propos de Vesoul dont le nom n'évoque rien de significatif à C. et V. J'interroge C. en premier, V. qui a suivi la conversation prend

la parole ensuite. Le thème de mes interventions est noté entre parenthèses après une flèche.

- C 1 Bouillir dans l'eau bouillante .
- C 2 mais si on bout dans l'eau bouillante on meurt quand même.
- C 3 On peut faire bouillir quelque chose, pour manger les légumes, comme ça on ne risque pas de mourir d'inanition.
- C 4 Je trouve que ça veut absolument rien dire.
- C 5 Ça dépend si c'est nous qui bouillons ou si c'est quelque chose d'autre.
(→ les inscriptions du genre graffiti, slogan... qui les écrit.: pourquoi?)
- C 6 C'est un mouvement, un parti quelconque, qui protestent, manifestent.
- C 7 Il y a des graffiti qui n'ont pas de sens, volontairement.
- C 8 Celui-là n'a pas de sens.
(→ Alors pourquoi a-t-il été écrit?)
- C 9 Pour ceux qui l'ont écrit, ça a un sens.
- C10 Pour moi, ça n'a pas de sens.
- C11 Pour d'autres, y en a pas aussi.
(→ Raconte d'autres cas où tu as vu des inscriptions de ce genre)
- C12 J'ai déjà vu un truc: "Help les lapins, les carottes sont cultes".
- C13 J'ai rigolé, surtout que je venais juste de voir "Help". Je connais en plus la chanson.
(→ La chanson?) : la chanson des Beatles.
- C14 Ça n'a aucun sens si ce n'est d'être amusant.
- C15 Parce qu'un lapin ça ne mange pas des carottes cultes.
- C16 Y a des graffiti pour blague mais y en a moins.
(→ comment ça?) Ils sont moins nombreux.
- C17 Si je me mets à penser que c'est une blague ça n'a aucun sens.
(→ à quoi ça te fait encore penser ces inscriptions?)
- C18 Sur un mur, en revenant de l'école, il y avait écrit "brûlons les lycées guds".
- C19 (→ Guds?) G.U.D.S. Je sais pas, je pense que c'est le nom du parti.
- V 1 Ça peut avoir 2 sens:
- V 2 i - quelqu'un qui en a marre qui écrit n'importe quoi, pourvu que ça mousse, pour embêter le monde.

- V 3 2 - bouillir ça veut peut-être dire: vivre à fond la caisse, on a la tête bouillonnante, on fait plein de choses.
(→ périr?)
- V 4 Profiter de la vie ou périr.
Si on ne bout pas on meurt mentalement.
- V 5 Je pense que c'est plutôt la première, parce que celui qui en a marre écrit n'importe quoi, pour montrer qu'il est là et pour salir le mur.
(→ ça n'explique pas pourquoi tu crois que c'est plutôt écrit par quelqu'un dans cet état d'esprit)
- C20 C : parce que bouillir - bouillonnant c'est trop compliqué.
(→ ?)
- C21 Les autres n'auraient pas compris, alors celui qui mis ça n'aurait pas écrit ça.
- C22 C'est la première solution.
(→ J'indique que "bouillir" a un autre sens en français: "distiller des fruits pour obtenir de l'alcool"... , je donne quelques détails sur les privilèges, les bouilleurs de cru, le fait qu'en Haute Saône il y a beaucoup de gens qui distillent des fruits et qui vivent de cette activité)
- C23 C'est écrit par eux.
Bouillir c'est avoir le droit de fabriquer de l'alcool pour vivre.
- V 6 ...pour pas être chomeur.

Cet entretien comporte différents moments: il y a d'abord l'intervention de C (C 1 à C19), puis celle de V (V 1 à V 5). C reprend ensuite la parole (C20 à C22) pour répondre à une objection de ma part contestant une opinion formulée par V (V 5). Enfin mon intervention finale, suivie des 2 dernières remarques de C et de V. Ce découpage extrêmement simple ne tient compte que de la répartition de la parole et ne mène pas bien loin.

Maintenant, à l'intérieur de ces moments on peut distinguer différentes phases selon que le sujet accomplit telle ou telle opération en vue de comprendre l'énoncé "Bouillir ou périr". Ces opérations de pensée apparaissent au travers de ce que dit le sujet ou, plus exactement, le discours du sujet en présente une image complexe qui est une schématisation. La reconnaissance de ces opérations de pensée, leur catégorisation, n'est en principe possible que si l'on dispose:

- d'un cadre théorique et d'outils d'analyse permettant d'interpréter ce que dit un sujet en termes d'opérations logico-discursives

(cf. la logique naturelle conçue ainsi que l'expliquent J.-B. Grize et les chercheurs du CdRS);

- d'une représentation préalable, plus ou moins théorisée, de ce qu'est une démarche de découverte, de façon à pouvoir interpréter les opérations logico-discursives dégagées en termes fonctionnels. Cette représentation préalable peut être par exemple empruntée aux modèles de résolution de problèmes mis au point par Newell et Simon et tous ceux qui ont travaillé à leur suite (cf. "Human Problem Solving", New-Jersey, Englewood Cliffs, 1974).

Si l'on voulait analyser l'entretien que j'ai présenté en tenant compte, ne serait-ce qu'un peu, de ces existences il faudrait beaucoup de patience. Ce que je propose est plus modeste: un simple débroussaillage du texte destiné à faire ressortir quelques aspects essentiels de la démarche des sujets.

Cela précisé, et pour revenir à ce que j'ai appelé il y a un instant les phases dans la démarche de compréhension je crois qu'il y a lieu de distinguer des phases de résolution et des phases d'évaluation.

1^o) Phases de résolution

Elles correspondent aux moments où les sujets interrogés exposent une solution ou des éléments de solution.

Par exemple lorsque V dit:

(V 3) : "bouillir ça veut peut-être dire: vivre à fond la caisse, on a la tête bouillonnante, on fait plein de choses",

et ajoute après mon intervention:

(V 4) "Profiter de la vie ou alors périr. Si on ne bout pas on meurt mentalement",

elle propose une solution complète c'est-à-dire une formule lui permettant de comprendre complètement l'inscription. Par solution complète j'entends premièrement un arrangement de ce qui est dit (V 3), un aménagement du donné verbal lui permettant, deuxièmement, de concevoir une intention possible (cf. V 4 que j'interpréteraï comme signifiant un conseil, une exhortation) pour expliquer que quelqu'un ait pu écrire sur un mur "Bouillir ou périr".

Par contre, si on examine ce que dit C au tout début de l'entretien:

(C 1) "Bouillir dans l'eau bouillante",

on voit que C propose elle aussi un aménagement (un prolongement) de "bouillir", mais cet aménagement ne débouche pas sur une manifestation d'intention qui expliciterait un pourquoi possible pour justifier que quelqu'un ait pu écrire l'inscription en question. C 1 n'est donc qu'un élément de solution qui n'apporte pas, comme dans le cas précédent, une formule de compréhension complète.

2°) Phases d'évaluation

Pourquoi C1 n'aboutit pas à une solution complète? Parce que le prolongement proposé:

"Bouillir dans l'eau bouillante"

est immédiatement évalué défavorablement par C. Cette évaluation négative ou disqualification consiste (pour le témoin) en la manifestation d'une contradiction dans l'énoncé-siège (sur cette terminologie cf. J.-B. Grize et G. Piérait-Le Bonniec: "Un aspect de la logique naturelle: la contradiction dans le discours", Bulletin de Psychologie, T. 32, no 340):

"mais si on bout dans l'eau bouillante on meurt quand même".

Une évaluation peut intervenir après un aménagement de ce qui est dit et le disqualifier immédiatement (cf. C 2 qui déqualifie C 1) ou au contraire après qu'une solution complète ait été proposée. C'est le cas par exemple pour C 20, C 21. Ce que conteste C dans la deuxième solution de V (V 3) ce n'est pas la légitimité de l'aménagement "bouillir = vivre à fond la caisse" mais la possibilité que quelqu'un ait pu avoir l'idée de communiquer l'intention que V associe à cet aménagement. La raison invoquée par C pour disqualifier la deuxième solution de V est intéressante: elle dit en somme à V: "ta solution est en théorie correcte, linguistiquement parlant elle ne me gêne pas, seulement l'intention de communication que tu es amenée à lui associer, si elle est bien correcte elle aussi, est toutefois impossible parce que trop compliquée à calculer". C fait valoir que "Bouillir ou périr" ne peut pas vouloir signifier "Profiter de la vie ou alors périr" (V 4) parce qu'il est impensa-

ble, selon elle, que celui qui a écrit ce slogan ait pu ignorer que les gens forcément communs auxquels il s'adressait ne seraient pas capables d'arriver à cette solution. Son raisonnement est: "on ne peut pas comprendre "Bouillir ou périr" comme tu l'indiques parce que trop peu de personnes auraient les moyens de le comprendre ainsi; or, comme celui qui écrit cela s'adresse à tout le monde et qu'il souhaite être compris (ainsi que tu le supposes dans cette hypothèse), il n'est pas concevable qu'il ait pu vouloir dire ce que tu proposes qui est incompréhensible pour le commun des mortels". Quoique subtil, ce genre de raisonnement, qui amène à renoncer à une solution de compréhension au nom des difficultés qu'éprouverait un auditoire à effectuer la démarche y conduisant, est assez courant. (Dans "Comprendre et expliquer", pp.167-168, je présente un exemple un peu différent qui montre aussi comment la référence à un auditoire plus ou moins défini -à un "ON"- peut intervenir dans "l'argumentation" d'un sentiment de compréhension).

Concernant l'évaluation, j'ajouterai encore qu'elle peut être soit explicite, soit implicite. L'évaluation est explicite lorsque, comme c'est le cas pour C 21, C 22, le sujet expose les raisons qui font qu'il rejette ou accepte une solution. L'évaluation est implicite lorsque le sujet par exemple renonce à une solution sans fournir les raisons expliquant qu'il abandonne. Il en va ainsi pour C 3. Cette solution (cf. ci-après) n'est pas retenue par C puisque, juste après l'avoir produite, C enchaîne sur C 4 qui disqualifie à la fois C 1 et C 3. On voit toutefois que C n'explique pas pourquoi C 3 ne lui semble pas convenir.

3^o) Autres phases

Si l'on reprend maintenant l'ensemble de l'entretien, certaines séquences ne sont ni des solutions, ni des évaluations.

Il y a d'abord des phases de commentaire: le sujet fait des observations sur ce qu'il vient de faire ou sur ce qu'il se prépare à exposer. C'est le cas typiquement de C 5 et de V 1. V1, simple formule d'introduction en apparence, n'en constitue pas moins en effet un commentaire qui porte sur ce que V va dire ensuite.

Il y a également des phases un peu marginales de simple information. Ainsi de C 18, C 19 qui n'apportent rien de fondamental

dans la discussion. De même lorsque C m'explique que les graffiti sont généralement écrits "par un mouvement, un parti quelconque" dans le but de protester ou de manifester (C 6) elle introduit cet élément d'information uniquement pour satisfaire à ma demande. Il est bien certain que si je ne lui avais pas posé la question C n'aurait pas éprouvé le besoin d'exposer qu'elle savait cela. Ce qu'elle me dit n'est cependant pas indifférent. Au contraire, je crois que le fait qu'elle sache que les inscriptions sont généralement écrites dans un but précis est un élément très important pour comprendre sa démarche (cf. ci-après). C 6 est donc un développement sollicité, une excroissance provoquée dans le fil du discours de C, mais ce n'est pas une digression.

Non plus d'ailleurs que ce qu'elle me dit ensuite au sujet des inscriptions dépourvues de signification. C m'explique en effet (cf. C 12 à C 16) qu'il arrive parfois que certaines inscriptions soient volontairement des non-sens. Cette information, qu'elle tient de l'expérience, est en vérité destinée à corroborer la solution comme quoi "Bouillir ou périr" n'aurait aucun sens et signale donc une volonté d'argumentation.

4^o) La solution par recours au non-sens

Je n'ai pas parlé jusqu'à maintenant de la solution par recours au non-sens qu'évoquent C et V. Cette solution a, comme on va le voir, un statut un peu particulier. C l'envisage dès C 4 et la formule carrément en C 8. C 4 est ambigu car l'affirmation comme quoi "ça veut rien dire" marque, ainsi qu'on l'a déjà relevé, le refus de C de retenir les solutions C 1 et C 3. Le fait que C éprouve ensuite le besoin d'évoquer un cas (C12 à C16) où il est manifeste, selon elle, que certains individus peuvent écrire des choses dépourvues de sens, le fait donc qu'elle éprouve le besoin de corroborer la solution par recours au non-sens à l'aide d'un exemple attesté, montrent bien que cette solution ne lui paraît pas aller de soi. Qu'elle éprouve le besoin d'accréditer pour elle-même cette solution, ou que son exemple soit plutôt destiné à nous convaincre, V et moi, de l'éventualité selon laquelle "Bouillir ou périr" pourrait ne rien vouloir dire, ne changent rien à l'affaire. Pour C, la solution par recours au non-sens n'est pas parfaitement naturelle, elle mérite d'être justifiée; elle dit d'ailleurs que les graffiti de ce genre sont plutôt rares (cf. C 16). On voit bien, au demeurant, que ce

n'est pas celle qui lui est venue en premier à l'esprit puisqu'elle a d'abord cherché à aménager l'inscription dans le but de trouver une intention de signification susceptible d'expliquer de façon acceptable que son auteur l'ait écrite dans les termes où il l'a écrite (cf. C 1 et C 3).

La solution par recours au non-sens a ceci de particulier également qu'on peut la considérer comme résultant de l'échec des tentatives antérieures visant à la production d'une solution sensée. En effet, si l'on envisage C 3, on peut dire que c'est parce que C 1 ne convient pas à C, que C propose C 3. Mais le contenu de la solution C 3 est totalement indépendant du fait que C 1 paraisse inacceptable aux yeux de C. Dans le cas de la solution par non-sens l'incapacité du sujet à trouver une solution sensée peut être, par contre, considérée comme expliquant qu'il en vienne à penser que le contenu même de la solution est insensé.

La solution par le non-sens est, dans le détail, assez subtile. Cela paraît bien dans la formulation qu'en donne V (V 2) et dans les raisons qu'elle avance pour soutenir que cette solution est, selon elle, la plus vraisemblable (V 5). C dit simplement que "Bouillir ou périr" n'a pas de sens (C 8, C 10, C 17) que ça ne veut absolument rien dire (C 4): V tout en reprenant à peu près la même formule (c'est "n'importe quoi" dit-elle) va "plus loin" puisqu'elle explicite les intentions que, selon elle, on peut associer à cette production d'un non-sens. Celui qui écrit cela, ajoute-t-elle, le fait pour "embêter le monde" (V2), "pour montrer qu'il est là et pour salir le mur" (V 5). Autrement dit elle traite la solution par non-sens complètement dans la mesure où elle explicite la ou les intentions qui, selon elle, expliquent convenablement que quelqu'un ait pu justement écrire "Bouillir ou périr" dans le but de produire un effet de non-sens. Le raisonnement est un peu bizarre puisqu'il consiste en somme à poser que c'est parce que ça ne veut rien dire que ça veut seulement dire que c'est écrit. Écrit par quelqu'un qui existe ("pour montrer donc qu'il est là" (V 5)), et qui, produisant cette inscription, salit le mur (et peut donc très bien vouloir manifester que son intention consiste en ce geste). Mais c'est aussi parce que ça ne veut rien dire que ça "embête le monde", que ça (qu'on pardonne le jeu de mots) "rend bête", le monde qui va chercher un sens plein et qui n'éprouvera, en fin de compte, que son incapacité à en

trouver un!

C lorsqu'elle dit:

(C 17) "Si je me mets à penser que c'est une blague ça n'a aucun sens"

associe elle aussi une intention à la solution par le non-sens; à savoir, selon elle, une volonté de "blaguer", "d'amuser" (cf. C14). Sa formule (C17) est également révélatrice, mais d'un autre point de vue. J'ai dit tout à l'heure que la solution par recours au non-sens pouvait d'une certaine façon être considérée comme une conséquence de l'échec des tentatives antérieures visant à la découverte d'un sens plein interprétable en termes d'intention. J'ai, en gros, fait valoir que:

si un sujet n'arrive pas à trouver une solution sensée pour un énoncé (et pour lui) alors il peut considérer que cet énoncé est un non-sens volontaire (produit dans l'intention par exemple d'amuser).

Or si l'on regarde bien ce que dit C en C 17 on voit que c'est exactement l'inverse. Je paraphrase :

si je pense (dit-elle) que c'est une blague alors j'en déduis que ça n'a pas de sens et que je n'ai pas besoin de chercher une solution sensée.

Cette inversion appelle à mon avis les deux commentaires suivants:

1) D'abord il faut rattacher C17 à ce que C a dit avant.

Sa démarche me semble à peu près s'organiser ainsi:

Au début C essaye deux solutions sensées (C1, C3) qu'elle rejette successivement, la première explicitement (pour raison de contradiction), la seconde implicitement.

C dit ensuite que certains graffiti n'ont pas de sens (C 7), ce qui l'amène immédiatement après (C8) à affirmer : "celui là n'a pas de sens".

Seulement, au moment où je lui pose la question de savoir pourquoi quelqu'un aurait écrit cela, elle corrige ce qu'elle vient de dire en ajoutant:

(C 9) "Pour ceux qui l'ont écrit, ça a un sens.

(C10) Pour moi, ça n'a pas de sens.

(C11) Pour d'autres, y en a pas aussi".

Autrement dit C relativise son jugement: pour elle, ainsi que pour tous ceux qui ne réussissent pas à trouver une solution sensée, l'inscription "Bouillir ou périr" n'a ^{/pas} de sens. Mais elle n'exclut pas qu'elle ait un sens au moins pour ceux qui l'ont écrite. L'allusion aux autres (C 11), et au fait qu'ils n'arrivent pas non plus à élaborer une solution sen-

sée, est intéressante et ramène à ce que j'ai dit un peu plus haut à propos de C 21. Il me semble en effet que la représentation qu'un sujet a des possibilités de compréhension des autres est une composante déterminante de sa démarche. Par exemple lorsqu'un récepteur, après avoir échoué dans ses tentatives pour construire une signification convenant à l'énoncé qui lui résiste, en arrive à se dire que cet énoncé est certainement insoluble pour tout le monde il peut :

- soit continuer à penser que cet énoncé a une signification pour son ou ses auteurs;

- soit envisager que son, ou ses auteurs ont volontairement cherché à produire un effet de non-sens.

Le premier cas de figure illustre assez bien, me semble-t-il, ce que l'on donne à entendre non pas lorsque l'on dit :

"Je ne comprends pas cet énoncé"

mais lorsque l'on affirme :

"Cet énoncé est incompréhensible".

Dire d'un énoncé qu'il est incompréhensible revient à le disqualifier socialement : j'affirme que cet énoncé est incompréhensible parce que je crois que personne (sauf éventuellement son auteur) ne peut le comprendre. Avouer par contre que l'on ne comprend pas ce que veut dire un énoncé c'est signifier que l'on croit que cet énoncé a du sens pour son ou ses auteurs et pour tout ou partie de ceux à qui il s'adresse, mais qu'on n'y a pas accès.

Pour revenir à mon corpus, je crois que C jusqu'à la fin de sa première intervention hésite entre les deux solutions :

- ça n'a aucun sens

- c'est incompréhensible.

Partant, on voit bien pourquoi elle use en C 17 d'une formule conditionnelle. Si, en effet, elle se met à regarder "Bouillir ou périr" comme produit dans une intention de "blaguer" alors "ça n'a aucun sens"; sous-entendu même pour ceux qui l'on écrit. Par contre, dès lors qu'elle abandonne ce point de vue, il lui faut admettre que ça a du sens. Même si elle estime, comme on l'a vu, que cet énoncé est incompréhensible et qu'il ne vaut donc pas le coup de faire des efforts considérables pour le comprendre, C doit bien reconnaître, dans ce cas-là, que "Bouillir ou périr" n'est pas un pur non-sens.

2) Ce qui m'intéresse aussi dans la formule de C:

(C17) Si je me mets à penser que c'est une blague ça n'a aucun sens

c'est qu'elle met en avant le rôle de l'intention. C dit en effet que lorsqu'elle pense que "Bouillir ou périr" a été émis dans l'intention de blaguer, alors cela a des conséquences sur sa façon de concevoir son sens. Jusqu'à maintenant j'ai plutôt fait valoir que l'explicitation d'une intention venait après que le sujet ait effectué un certain nombre de manipulations visant à aménager les termes de l'énoncé. J'ai en définitive raisonné comme si, dans un premier temps, le sujet "bricolait" ce qui est dit pour, ensuite, voir si le résultat de ce bricolage pouvait "coller avec" une intention. Or, je crois qu'il faut aussi envisager l'ordre inverse. On l'a déjà noté à propos de C 17, mais il faut aller plus loin. Je pense en effet que, dès le début, C (comme d'ailleurs V) sachant ce qu'elle sait des inscriptions, des graffiti (cf. C6) associe d'emblée à l'émission de "Bouillir ou périr" un faisceau d'intentions possibles. Il est bien entendu difficile de délimiter les contours de ce faisceau. Ce qui est certain toutefois c'est que ce faisceau contient l'intention "protester-manifester". Pour le reste on ^{en}est rendu à faire des hypothèses: C écarte vraisemblablement que "Bouillir ou périr" puisse avoir valeur d'assertion ou surtout d'interrogation, étant donné que "protester-manifester" paraît incompatible avec ce type d'acte de langage. Quant à savoir si "menacer" par exemple lui paraît une intention potentiellement convenable pour l'inscription, on n'a aucun moyen de le savoir. Ce qui est sûr c'est que l'exhortation n'est pas pour C une intention inadmissible. En effet lorsque V propose sa solution:

(V 4) Profiter de la vie ou périr. Si on ne bout pas on meurt mentalement.

C ne conteste pas que "Bouillir ou périr" puisse vouloir dire:

"Bouillez! (au sens "vivez à fond la caisse")

qui me paraît l'interprétation la plus normale de ce que dit V. Elle ne conteste pas donc que Bouillir ou périr ait pu être écrit avec cette intention d'exhorter les destinataires à "bouillir".

L'idée selon laquelle le récepteur associerait d'emblée un faisceau d'intentions possibles pour l'inscription amène à concevoir la démarche de compréhension comme un processus de traitement simulta-

né avec ajustement permanent. Je m'explique. Pour comprendre les sujets aménagent, prolongent, développent ce que dit l'inscription. C, comme V, bricolent l'inscription en développant à partir de "Bouillir" qui pose problème. C essaie successivement:

"Bouillir dans l'eau bouillante".

"Bouillir quelque chose".

V propose, quant à elle, de façon il est vrai un peu différente:

"Bouillir = avoir la tête bouillonnante".

Ces manipulations consistent en une expansion, en faisceau là aussi, du sens de bouillir ou plus exactement de ce ^{/que} C et V en connaissent et de ce qu'elles croient que ce sens peut tolérer comme "distorsion" (ce qu'elles admettent qu'il pourrait être). Or cette expansion en faisceau est contrainte puisque tout le problème va consister pour les sujets à trouver une valeur sémantique de "bouillir" qui, une fois rapporté à "périr" (sur le mode de l'exclusivité), devrait "coller (être compatible) avec" une intention appartenant au faisceau associé. Maintenant, puisque je suis à spéculer, rien n'interdit de penser bien sûr qu'à l'occasion de ces manipulations le sujet ne va pas en venir à modifier les contours du faisceau d'intentions qu'il avait d'abord associé à l'émission du slogan. C'est ce mécanisme assez complexe que j'appelle un processus de traitement simultané avec ajustement permanent et réciproque (et qui est parfois aussi appelé "traitement coopératif").

Une dernière remarque avant de conclure. Il ne suffit pas qu'une solution amène à une intention appartenant au faisceau d'intentions admis par le sujet pour que celui-ci l'accepte. Cela paraît bien par exemple à propos de C 3. Il me semble en effet que C 3 peut être interprété comme signifiant (ainsi que V 3 - V 4) une exhortation. Admettons donc que C 3 vaille à peu près pour:

C 3' Faites bouillir vos légumes sinon vous mourrez.

C, on l'a vu à propos de V 3- V 4, est prête à admettre que "Bouillir ou périr" puisse signifier une intention d'exhortation. Pourquoi alors ne retient-elle pas la solution C 3'? Tout simplement, je crois, parce qu'elle ne voit pas, qu'aujourd'hui, en France, alors qu'il n'est ^{/pas} question de contamination alimentaire, d'épidémie..., quelqu'un puisse avoir l'idée d'inviter ses compatriotes à faire bouillir leur nourriture.

Donc, ce qui ne lui paraît pas convenir ici, c'est l'objet même de l'exhortation, son thème et non pas l'intention, la volonté elle-même.

CONCLUSION : ANALYSE DU DISCOURS ET ANALYSE DE RESOLUTION DE PROBLEME

J'ai indiqué en commençant quels inconvénients il pouvait y avoir à demander à des sujets de dire comment ils s'y prenaient pour comprendre un énoncé. Les observations qui viennent d'être présentées souffrent donc des défauts attachés à la pratique de ce genre de méthode. L'entretien sur lequel je me suis appuyé donne malgré tout, je crois, une assez bonne idée des efforts pour comprendre fournis par les sujets interrogés. Il permet, me semble-t-il, une approche de la compréhension en tant que processus dynamique, en tant que démarche de traitement de données verbales.

Le script de l'entretien qui m'a servi de matériau de départ est un objet discursif complexe: il aurait mérité mieux que le commentaire plus ou moins informel et orienté que j'en ai proposé. On devrait naturellement exiger d'une véritable analyse qu'elle débouche sur une représentation tant soit peu contrôlée et normalisée du contenu de cet entretien. Il n'est pas sûr cependant que nous disposions à l'heure actuelle d'outils (de modèles) permettant de construire, pour un texte quelconque, une représentation exhaustive (ou pour le moins triviale) de sa signification. L'idée même qu'un texte ait en soi du sens posant d'ailleurs problème, il serait mal venu d'attendre d'instruments d'analyse qu'ils fournissent une description adéquate de toutes les dimensions du (ou des) sens d'un discours donné. La question qui se pose aujourd'hui au chercheur n'est donc plus tant de savoir dans l'absolu quel est le rendement descriptif qu'il a en vue. La logique naturelle développée au CdRS, en tant qu'elle vise à saisir au travers d'un discours les opérations logico-discursives qui président à son développement, renvoie à une conception du fonctionnement textuel et propose des instruments d'analyse a priori bien adaptés à mon propos, qui consiste précisément à étudier à partir d'un matériau discursif, les démarches de compréhension (les "opérations de pensée") mises en oeuvre par des sujets confrontés à des énoncés problématiques. En s'appuyant sur un système comme la logique naturelle et en s'inspirant à l'occasion, de divers autres modèles

(Grammaires de Texte, Représentations Conceptuelles utilisées en Intelligence artificielle...) on pourrait donc, me semble-t-il, aller beaucoup plus loin dans l'analyse que je ne l'ai fait ici. Le point étant, au bout du compte, d'arriver à une description du fonctionnement et du contenu du discours qui soit exploitable (traitable, interprétable...) en termes d'analyse de résolution de problème. Puisque -c'est la thèse que je me suis efforcé d'illustrer- l'activité de compréhension du langage naturel (au moins lorsqu'elle présente un caractère laborieux) est, en principe, identique à une démarche de résolution de problème.

Pour les sujets interrogés comprendre "Bouillir ou périr" consiste en effet, ainsi qu'on l'a vu, à résoudre un problème de nature lexico-sémantique. Problème à une inconnue que l'on peut figurer ainsi:

"x sinon mourir"

puisque C et V n'éprouvent aucune difficulté à interpréter "ou périr" et ne cherchent pas de ce côté-là.

Les problèmes de compréhension ne sont évidemment pas tous de nature lexico-sémantique, encore que ceux-ci soient très courants au niveau notamment des apprentissages premiers et de l'apprentissage d'une langue seconde (sur ce dernier point Cf. R. Porquier: "Stratégies de communication en langue non-maternelle" dans Langue et discours I. Travaux du CdRS, no 33, 1979). Parmi les problèmes de compréhension (ou les phénomènes performantiels) les plus souvent évoqués par les linguistes on peut citer:

- les problèmes d'ambiguïté référentielle endophrasique ou exophrasique (cf. M.A.K. Halliday and R. Hasan: Cohesion in English. Londres, Longman, 1976);

- les problèmes de découpage syntactico-sémantique dont Y. Gentilhomme étudie un très bel exemple ("Voici un buste superbe en marbre blanc de Carrare du duc d'Aumale, quatrième fils de Louis Philippe exécuté par Paul Dubois") dans sa thèse ("Microsystèmes linguistiques et langagiers, Essai Méthodologique. Fonctions heuristiques et didactiques", pp. 1048-1059. Paris VII, 1979).

Comprendre "Bouillir ou périr" revient donc pour C et V à trouver une valeur de x telle qu'elle soit compatible:

1. a - avec ce qu'elles connaissent du sens de bouillir (avec ce qu'elles tiennent pour le sens conventionnel de ce verbe dans le lexique du français) ;
b - avec ce qu'elles croient que ce sens pourrait être ;
c - avec "ou périr" (autrement dit C et V doivent trouver -inventer- une valeur de x qui puisse être reliée sur le mode du "sinon" à "périr-mourir") ;
2. a - avec ce qu'elles admettent comme étant la valeur d'acte de langage conventionnellement attribuée à des formules du type slogan, inscription, graffiti... ;
b - avec ce qu'elles croient que cette valeur pourrait être ;
c - avec enfin ce qu'elles considèrent comme un "thème" susceptible de faire l'objet d'un acte de langage défini ainsi que ci-dessus (2.a et b).

Tel est donc le but du problème que doivent résoudre C et V.

Ce but n'est pas décomposable en sous-buts car le problème ne comporte, aux yeux des témoins interrogés, qu'une seule inconnue. S'il avait par exemple été de la forme :

x sinon mourir de y

C et V auraient pu, éventuellement, être amenées à fractionner le problème en sous-problèmes (résoudre d'abord "x sinon mourir" pour, ensuite seulement, traiter la formule entière). Ce n'est pas le cas ici et la résolution du problème posé par "Bouillir ou périr" n'implique pas de la part de C et de V qu'elles fractionnent les difficultés et qu'elles planifient leur démarche en étapes ordonnées. La tâche à laquelle elles sont confrontées n'exige pas en conséquence qu'elles fassent de grands efforts pour garder en mémoire les étapes franchies et des résultats intermédiaires (elles n'ont, de toute évidence, pas besoin du papier-crayon qui est nécessaire pour les problèmes cryptarithmiques ou les casse-tête du genre "tour de Hanoï" ou "trois monstres").

Les connaissances regroupées sous 1 (a, b et c) et 2(a, b et c) sont diverses : elles représentent une partie du savoir déclaratif (savoir sur les faits) mobilisé par les sujets au cours de leur démarche. Ce savoir mobilisé peut être soit exposé par le sujet (cf. par ex. : C 6)

soit reconstruit par l'analyste (de C 1 on infère que C sait que "Bouillir" signifie "plonger quelque chose dans l'eau bouillante"). Les éléments de connaissance rassemblés sous 1 et 2 constituent (une partie de) ce que l'on appelle l'espace du problème considéré. On voit tout de suite que cet espace comporte des connaissances plutôt sûres (ce que les sujets tiennent pour acquis dans les données: ex. 1a, ou ce que C et V considèrent comme étant le sens de "ou périr") et des connaissances plus floues (qui sont de l'ordre du possible, du "tolérable": ex. 1b, 2b, 2c) et dont j'ai été amené à supposer qu'elles pouvaient être représentées sous la forme d'un faisceau.

Les connaissances qui constituent l'espace du problème interviennent aux différentes phases de la démarche des sujets. D'abord au moment de la définition (ou saisie) du problème. En effet, s'il y a problème pour C et V (entre autres) parce qu'elles tiennent:

- que "bouillir" et "périr" ont respectivement tel et tel sens et parce que, de plus, elles estiment (évaluation liminaire) que dans "bouillir ou périr" les sens de "périr" et de "ou" ne peuvent être remis en cause contrairement à celui de "bouillir" qui sera justement interrogé et manipulé. L'ensemble des connaissances intervenant au moment de la définition du problème (et qui font qu'il y a problème) forment la base de l'espace de problème. Outre les savoirs qui viennent d'être mentionnés la base de l'espace de problème contient aussi:

- des connaissances sur la situation particulière d'émission -réception de "Bouillir ou périr",
- une connaissance du but à atteindre (cf. ci-avant et ci-après),
- une connaissance des procédures à mettre en oeuvre pour arriver à l'état final visé (connaissances procédurales que l'on oppose aux connaissances déclaratives évoquées plus haut).

Les procédures de résolution mises en oeuvre par les sujets constituent leur stratégie heuristique. Quoique le problème considéré ici ne soit pas fractionnable en sous-problèmes, les sujets interrogés n'en développent pas moins une stratégie organisée. Cette stratégie, du type tactique heuristique (cf. Lindsay et Norman: "Human Information Processing", 1977, trad. franc. Etudes Vivantes, Québec, 1980,

pp. 544-45) est décomposable en différentes phases; essentiellement en phases de résolution (ou d'invention) et possibilité de rétro-action sur le but.

- i) Phases d'invention et phases d'évaluation

La stratégie heuristique suivie par C et V comprend, ainsi que je l'ai souligné dans la partie précédente, des phases de deux types:

- phases d'invention: il s'agit alors pour C ou V de trouver une valeur de x qui soit compatible avec les connaissances figurant sous 1, autrement dit, d'inventer une signification théorique de "Bouillir ou périr" qui soit conforme aux conditions énoncées sous 1;

- phases d'évaluation: étant donnée une signification congue comme on vient de le dire elle doit de plus être compatible avec les conditions mentionnées sous 2, elle doit être acceptable relativement aux connaissances figurant sous 2; ^{de} telle sorte, qu'au bout du compte (à l'état final) "Bouillir ou périr" soit associable à une intention de signification satisfaisant à l'ensemble des contraintes de l'espace de problème.

- ii) Opérations d'invention

Les opérations d'invention appliquées à "bouillir" consistent comme on a pu l'observer en une sorte de prolongement. Prolongement du sens déjà connu par:

- explicitation de constituants (bouillir → eau bouillante)
- développement des cas associés au noyau prédicatif du verbe (essentiellement ici cas Patient, Agent et Objet)
- déplacement métaphorique (bouillir → avoir la tête bouillante).

L'invention n'est donc pas totale. Ni libre (aléatoire): c'est précisément parce qu'il y a contrainte que les sujets peuvent développer ce qu'ils savent dans un certain sens pour accéder à des états de connaissance nouveaux.

- iii) Cumulation des résultats

La stratégie mise en oeuvre par C et V est doublement cumulative. D'abord, C et V, chacune de leur côté, avancent dans leur re-

cherche en cumulant les résultats qu'elles viennent d'inventer et d'évaluer (C, par exemple, quoi qu'elle éprouve un sentiment d'échec, accumule en réalité des gains négatifs). Ensuite, V bénéficie des acquis de C, puisqu'elle intervient à sa suite (ce qui est assurément un avantage considérable).

- iv) Rétro-action dans le but

Le fait qu'il y ait cumulation des résultats amène C (en particulier) à réexaminer le but visé: échouant à trouver une solution sensée, elle en vient rétro-activement à reconsidérer l'enjeu même du problème et à modifier sa façon de le saisir. Il y a perte, chez elle, de la définition du problème, si bien qu'à un moment, me semble-t-il, elle ne sait plus très bien ce qu'elle doit faire.

Dernières questions:

- Pourquoi C et/ou V n'ont-elles pas réussi à inventer la solution que j'introduis à la fin? Tout simplement, me semble-t-il, parce que ne figurait pas dans leur savoir mobilisé la connaissance que "Boullir" a aussi pour sens en français "distiller", et surtout parce que cette connaissance n'est pas dérivable par prolongement dans le contexte (au sens large) où le problème est posé.
- Pourquoi C et V adhèrent-elles à la solution que je propose à la fin au point qu'elles en explicitent elles-mêmes la portée intentionnelle? Parce que cette solution amène à associer au slogan une intention de signification qui leur paraît d'une acceptabilité supérieure relativement aux conditions énoncées en 2.
- Pourquoi C et V se contentent-elles de comprendre que le slogan signifie "il faut que nous puissions distiller nos fruits pour survivre"? Pourquoi par exemple ne vont-elles pas jusqu'à la signification corollaire "Pour distiller nous sommes prêts à périr"? Parce que, dans le contexte, la première signification leur suffit (elle leur paraît suffisamment acceptable relativement à 2c) pour provoquer en elles un sentiment de comprendre. Peut-être aussi n'ont-elles pas l'expérience interprétative du fameux "Vaincre ou périr" que l'on comprend conventionnellement (et prioritairement?) comme une menace.

Voilà donc pour remettre un peu les choses dans l'ordre et dans la terminologie des analyses de résolution de problème en attendant de faire la même chose au plan de l'analyse du discours ...

OUVRAGES ET ARTICLES CITES

- M.-J. BOREL: "Raisons et explication", Revue Européenne des Sciences Sociales, T. XIX, no 56. Genève, Droz, 1981.
- M. CHAROLLES: "Comprendre et expliquer", Revue Européenne des Sciences Sociales, T. XIX, no 56. Genève, Droz, 1981.
- : "Sur la compréhension des énoncés en langage naturel", In Cahiers du Crelef, no 13, CRDF, Besançon, 1982.
- B. de CORNULIER: "Le détachement du sens", Communications, no 32. Paris, Seuil, 1980.
- O. DUCROT: "Car, parce que, puisque", Revue Romane, 1975.
- Y. GENTILHOMME: Microsystèmes linguistiques et langagiers. Essai méthodologique. Fonctions heuristiques et didactiques. Thèse de Doctorat d'Etat, Univ. Paris VII, 1979.
- H.P. GRICE: "Meaning", The Philosophical Review. Cornell Univ, 1957.
- J.-B. GRIZE: Introduction Revue Européenne des Sciences Sociales, T. XIX no 56, Genève, Droz, 1981.
- J.-B. GRIZE et G. PIERAUT-LE BONNIEC: "Un aspect de la contradiction dans le discours", Bulletin de Psychologie, T. 32, no 340, Paris, 1979.
- M.A.K. HALLIDAY and R. HASAN: Cohesion In English. Londres, Longman, 1976.
- J. KOHLER-CHESNY: "Expliquer et paraphraser", Revue Européenne des Sciences Sociales, T. XIX, no 56, Genève, Droz, 1981.
- A. LECOMTE: "Entre justifier et expliquer, dire et ce qu'on veut dire". Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 38, 1981.
- LINDSAY and NORMAN: Human Information processing, 1977, trad. franc.: Études vivantes, Québec, 1980.
- D. MIEVILLE: "L'explication en mathématiques", Revue Européenne des Sciences Sociales, T. XIX, no 56, Genève, Droz, 1981.
- NEWELL and SIMON: Human Problem Solving. New Jersey, Englewood Cliffs, 1974.
- J. PIAGET: Le langage et la pensée chez l'enfant. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1923.
- R. PORQUIER: "Stratégies de communication en langue non-maternelle" In Langue et discours I. Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 33, 1979.